

REUNION DU 11 FEVRIER 2015

# INSTALLATION DE LA STRATEGIE DU TERRITOIRE A RISQUE IMPORTANT D'INONDATION Saintes-Cognac-Angoulême



  
Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET  
DE LA CHARENTE



*EPTB Charente*

INSTITUTION INTERDÉPARTEMENTALE POUR L'AMÉNAGEMENT  
DU FLEUVE CHARENTE ET DE SES AFFLUENTS



# LA DEMARCHE DIRECTIVE INONDATION



PRÉFET  
DE LA CHARENTE



*EPTB Charente*

INSTITUTION INTERDÉPARTEMENTALE POUR L'AMÉNAGEMENT  
DU FLEUVE CHARENTE ET DE SES AFFLUENTS

## La Directive Inondation (2007/60/CE) relative à « l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation »

- Ses objectifs : « ... réduire les conséquences négatives pour la **santé humaine, l'environnement, le patrimoine culturel et l'activité économique**, associées aux inondations dans la *Communauté ...* »
- Transposition en droit français : la loi du 12 juillet 2010 (loi Grenelle 2 portant engagement national pour l'environnement)
- Etapes :
  - 1 - Evaluer préalablement les enjeux
  - 2 - Cartographier les risques
  - 3 - Mettre en place une stratégie locale de gestion des risques
- Principes fixés :
  - une approche intégrée : ressource en eau, politique du territoire, occupation des sols, développement urbain, bassins versants ...

Cycle reconduit  
tous les 6 ans

# 1 - Evaluer les enjeux

- **Les évaluations préliminaires du risque inondation (EPRI)**

- x Menées à l'échelle des districts hydrographiques - territoires des Agences de l'Eau (Adour Garonne ) - **restitutions fin 2011**

- x Identifier et évaluer les enjeux :

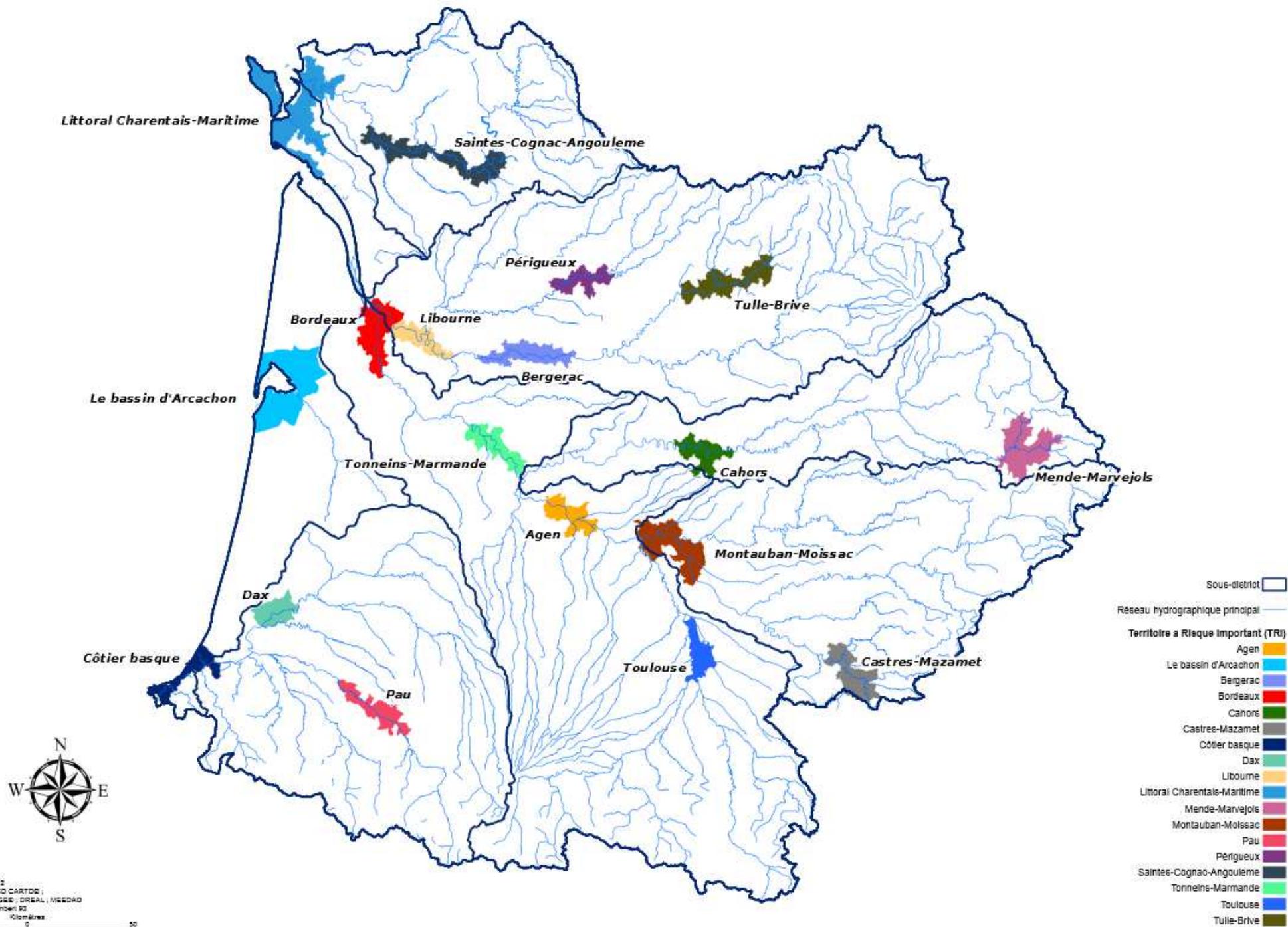
- population et établissements sensibles
- activités économiques (emplois...)
- patrimoine
- environnement (pollutions ...)



- x Identifier les territoires à risques importants d'inondation – TRI :

- 18 TRI sur le district Adour Garonne (122 en tout)
- TRI désignés début 2013

# Directive Inondation - Territoires à Risques Importants d'inondation (TRI) sur le bassin Adour-Garonne



## 2 – Cartographier les risques

**x Exigences de la Directive** : 5 cartes à fournir avec 3 niveaux d'inondation

- aléa **fréquent** ( période de retour 10/30 ans) : 1<sup>ers</sup> débordements
- aléa **moyen** ( période de retour 100 ans) : PPRI
- aléa **exceptionnel** ( période de retour 1000 ans)
- synthèse des 3 scenarii d'inondation
- risques (croisement aléas/enjeux)

**x** Travaux réalisés par le SPC Vienne Charente Atlantique pour le TRI SCA

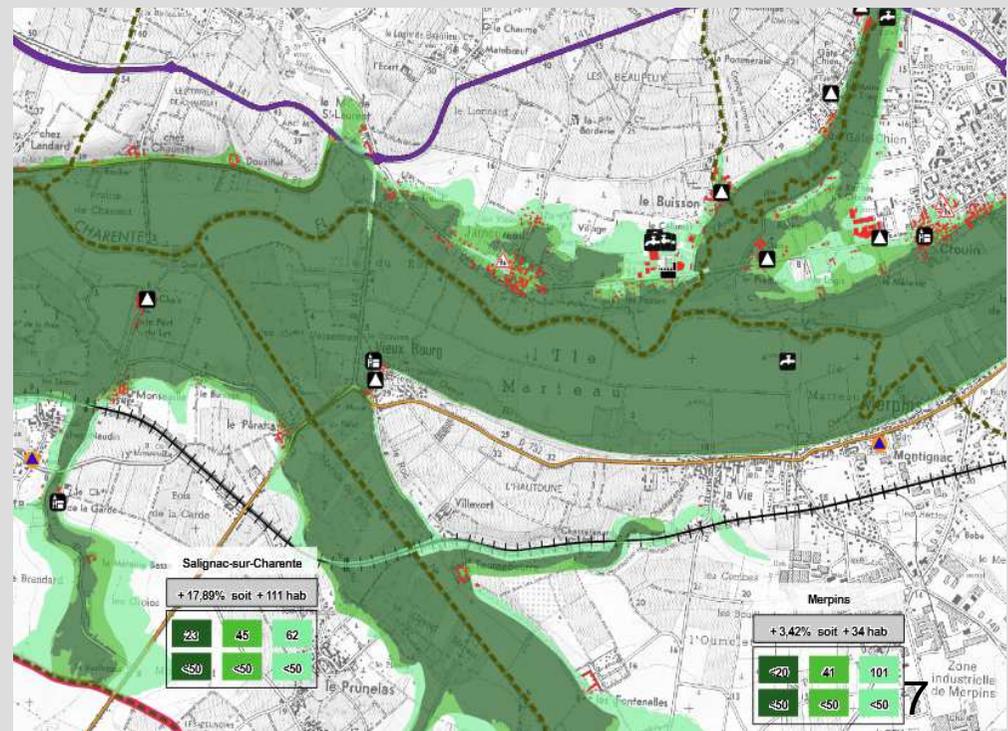
**x** Modélisation débits / topographie (levés type LIDAR)

**x** **Cartographie adoptée** par le PCB Adour Garonne en **décembre 2014** – *en ligne sur site internet DREAL Midi Pyrénées*

## 2 – Cartographier les risques

### Objectifs de la cartographie :

- ✗ Contribuer à l'élaboration des étapes à venir : plan et stratégie locale de gestion des risques d'inondation
- ✗ Améliorer la connaissance (Q 1000) et aide à la décision pour l'installation d'établissements sensibles
- ✗ Préparation et gestion de crise



### 3 - Mettre en place une stratégie locale de gestion des risques : la déclinaison d'une politique nationale

- Un **cadre national** partagé par tous : la stratégie nationale de gestion des risques d'inondation (**SNGRI**)
- Des déclinaisons par grands bassins : les **plans de gestion des risques d'inondation** (**PGRI**)
- Des actions prioritaires sur les **territoires à risque important d'inondation** (**TRI**)
- Des **stratégies locales de gestion des risques d'inondation** (**SLGRI**) portées par les acteurs locaux

### 3 - Mettre en place une stratégie locale de gestion des risques : la déclinaison d'une politique nationale

- Un cadre national partagé par tous : la stratégie nationale de gestion des risques d'inondation (SNGRI)
  - Augmenter la sécurité des populations exposées ... limiter fortement le risque de pertes de **vies humaines ou de lourds traumatismes** ...
  - Stabiliser à court terme, et réduire à moyen terme, le coût des dommages liés à l'inondation ... urgence à maîtriser l'augmentation du **coût des inondations** pour la société du fait de l'augmentation des enjeux en zone inondable ... garantir la pérennité du régime d'indemnisation « cat-nat » ...
  - Raccourcir fortement le délai de retour à la normale des territoires sinistrés ... s'organiser pour **prévenir les risques** ... de façon à réduire les impacts potentiels des inondations sur la **santé humaine, l'activité économique, le patrimoine et l'environnement** ...

### 3 - Mettre en place une stratégie locale de gestion des risques : la déclinaison d'une politique nationale

- Des déclinaisons par grands bassins - les plans de gestion des risques d'inondation (PGRI) – **le PGRI Adour Garonne**
  - Le PGRI installe une **vision stratégique pour les TRI et le district**, en déclinaison de la SNGRI
    - il fixe le cap dans le bassin
    - il fixe des objectifs particuliers aux TRI
  - Le PGRI identifie les **dispositions nécessaires à l'atteinte des objectifs**
    - *objectif : ralentir les écoulements sur les bassins versants*
    - *dispositions : promouvoir l'infiltration et la rétention des eaux (couverts végétaux, haies, espaces boisés...)*
  - Le PGRI Adour Garonne (gestion des risques d'inondation) **s'articule avec le SDAGE Adour Garonne 2016-2021 (gestion de l'eau)** – documents en cours de consultation
  - Le PGRI dispose d'une **portée juridique** sur les décisions administratives et documents de planification (PPRI, SCOT, PLU ... )

### 3 - Mettre en place une stratégie locale de gestion des risques : la déclinaison d'une politique nationale

- **Des stratégies locales de gestion des risques d'inondation (SLGRI) portées par les acteurs locaux**
  - Déclinaison finale et **opérationnelle** de la DI à l'échelle du TRI (en lien avec le PGRI)
  - La SLGRI s'appuie sur :
    - des **objectifs** et des dispositions
    - un **périmètre** de réflexion
    - des **délais** de réalisation
  - Les parties prenantes du TRI regroupent les acteurs locaux susceptibles de participer à l'élaboration des mesures opérationnelles de **prévention, de protection et de sauvegarde** du périmètre du TRI
  - La SLGRI consiste à mettre en place au final des **programmes d'actions** (de type **PAPI**) venant répondre aux objectifs, avec les **parties prenantes du TRI**



# LE PAPI : UN OUTIL DE MISE EN OEUVRE DE LA SLGRI



PRÉFET  
DE LA CHARENTE



*EPTB Charente*

INSTITUTION INTERDÉPARTEMENTALE POUR L'AMÉNAGEMENT  
DU FLEUVE CHARENTE ET DE SES AFFLUENTS

# LE PAPI : UN OUTIL DE GESTION INTEGRÉE (1)

## PROGRAMME D' ACTIONS DE PREVENTION DES INONDATIONS

### Un outil existant mis en place par le Ministère de l'Ecologie :

- Circulaire de 2002 → opportunité **PAPI 1 Charente**
- Nouvelle circulaire en 2011 (favoriser la réduction de vulnérabilité, la culture du risque, justification économique des projets) → opportunité **PAPI 2 Charente & Estuaire**
- SLGRI → **PAPI 3 Charente** (continuité du travail mené)

### Un outil de gestion intégrée des risques d'inondation

- Mener des actions sur la **résilience** et sur l'**aléa**
- Selon **7 axes complémentaires**

# LE PAPI : UN OUTIL DE GESTION INTEGRÉE (2)

## **Axes du PAPI** (ont inspiré les objectifs du PGRI)



*Axe 1 – Amélioration de la connaissance et de la culture du risque*



*Axe 2 – Surveillance et prévision des inondations*



*Axe 3 – Alerte et gestion de crise*



*Axe 4 - Prise en compte du risque d'inondation dans l'urbanisme*



*Axe 5 - Réduction de vulnérabilité des personnes et des biens*



*Axe 6 - Ralentissement des écoulements*



*Axe 7 : Gestion des ouvrages de protection hydrauliques*

# LE PAPI : UN OUTIL CONTRACTUEL

## Un outil au service d'un territoire

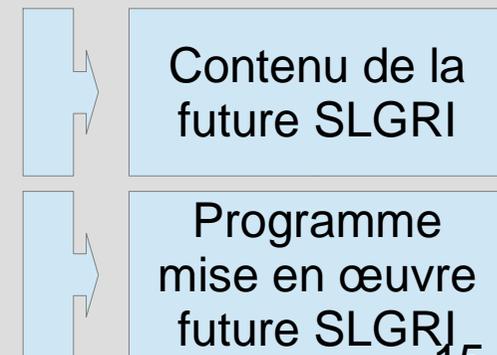
- Emergence locale
- Contractualisation par bassin de risque

## Un outil partenarial (convention)

- Un comité de pilotage
- Des maîtres d'ouvrages fédérés
- Des co-financeurs : Etat – FPRNM (de 40 à 50 % aujourd'hui selon études, travaux, existence PPR...), autres au cas par cas

## Un outil recherchant l'efficience

- Diagnostic partagé du territoire
- Stratégie concertée → solutions, priorités, moyens
- Programme d'actions rationalisé → ACB, capacité MOa
- Plan de financement par action



# UN OUTIL DEJA EMPLOYÉ SUR LE TERRITOIRE (1)

## PAPI 1 CHARENTE 2004-2010

### *Fluvial*

- A permis de progresser sur la connaissance et la prévision du risque
  - Relevés MNT (LIDAR) vallée Charente et quelques affluents
  - Modèle hydraulique de simulation de crue → usage SPC depuis
  - Développement AZI
  - Réflexion stratégie d'actions
- A permis de favoriser la mise en œuvre de **PPRI**
- A permis d'explorer le ralentissement dynamique
  - Etude sites sur-stockage
  - Pré-localisation zones humides
- A permis de progresser sur l'opportunité de projets hydrauliques
  - Curage Saint-Savinien
  - Rosnes à Saintes



Rapport d'inspection ICAT → ciblage  
des voies à poursuivre

# UN OUTIL DEJA EMPLOYÉ SUR LE TERRITOIRE (2)

## PAPI 2 CHARENTE & ESTUAIRE 2012-2016

### *Fluvial et maritime*

- **15 signataires** – Budget initial : **7,8 M € HT** – Possible prolongation par avenant
- Des actions travaux et diagnostics sur le littoral et dans l'estuaire de la Charente contre la submersion marine
- Les actions sur le **volet « fluvial »** recoupant le TRI S-C-A



- Culture du risque : repères de crues, exposition, lettre d'information, site internet (EPTB)...
- Prévision : cartographies de prévision des inondations (SPC)
- Gestion de crise : bilan PCS bassin versant (EPTB)
- Urbanisme : PPRI (Etat), appui SCoT (EPTB)
- Etudes vulnérabilité : dévasement (CG17), transparence remblais aval (EPTB), vulnérabilité RD Saintes (ville), analyse activité économique et patrimoine culturel (EPTB)
- Ralentissement : étude ralentissement dynamique, réflexion sites pilotes aménagement versants (EPTB)





# **LA SLGRI (Stratégie Locale de Gestion du Risque d'Inondation) Saintes-Cognac-Angoulême**



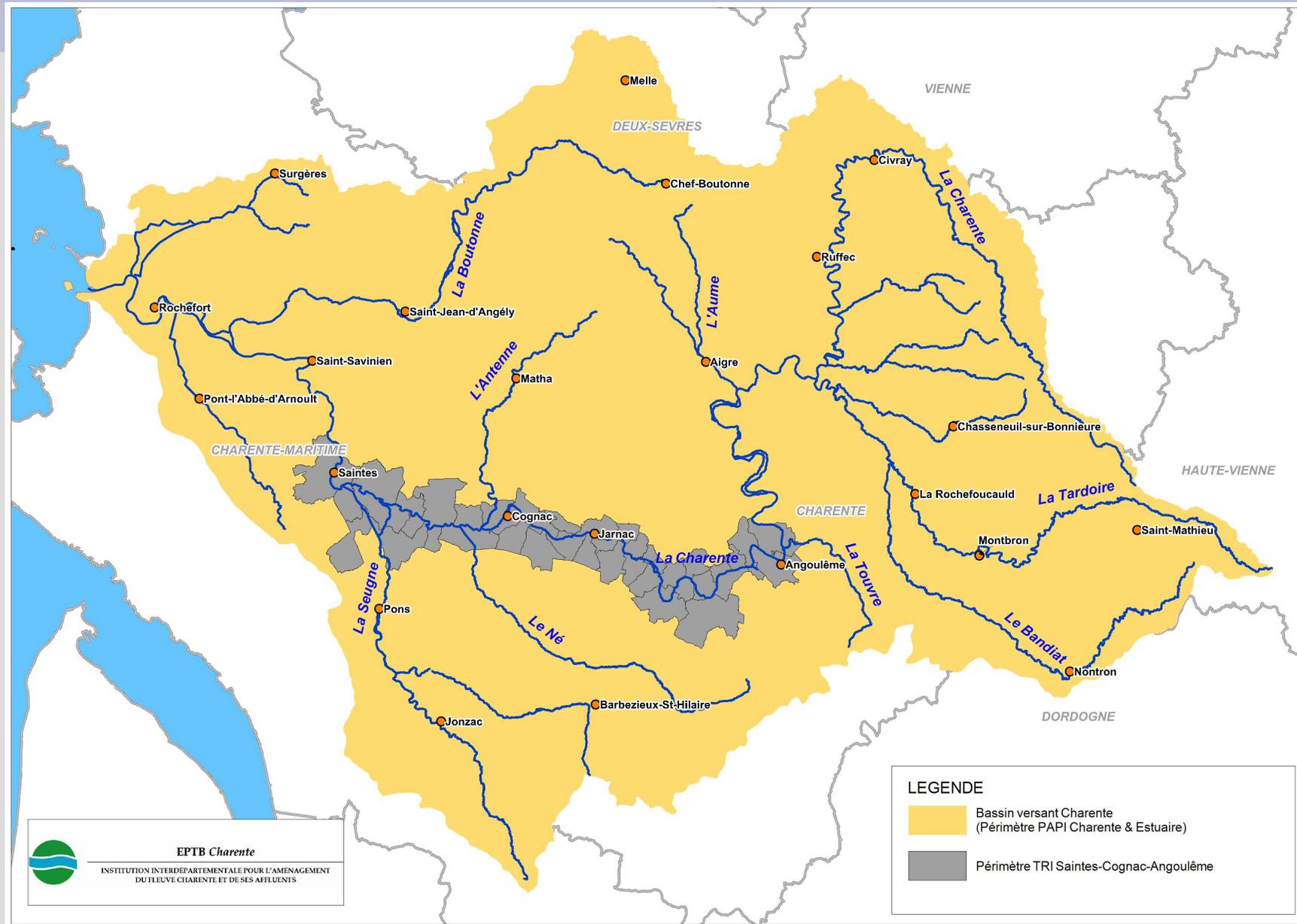
PRÉFET  
DE LA CHARENTE



*EPTB Charente*

INSTITUTION INTERDÉPARTEMENTALE POUR L'AMÉNAGEMENT  
DU FLEUVE CHARENTE ET DE SES AFFLUENTS

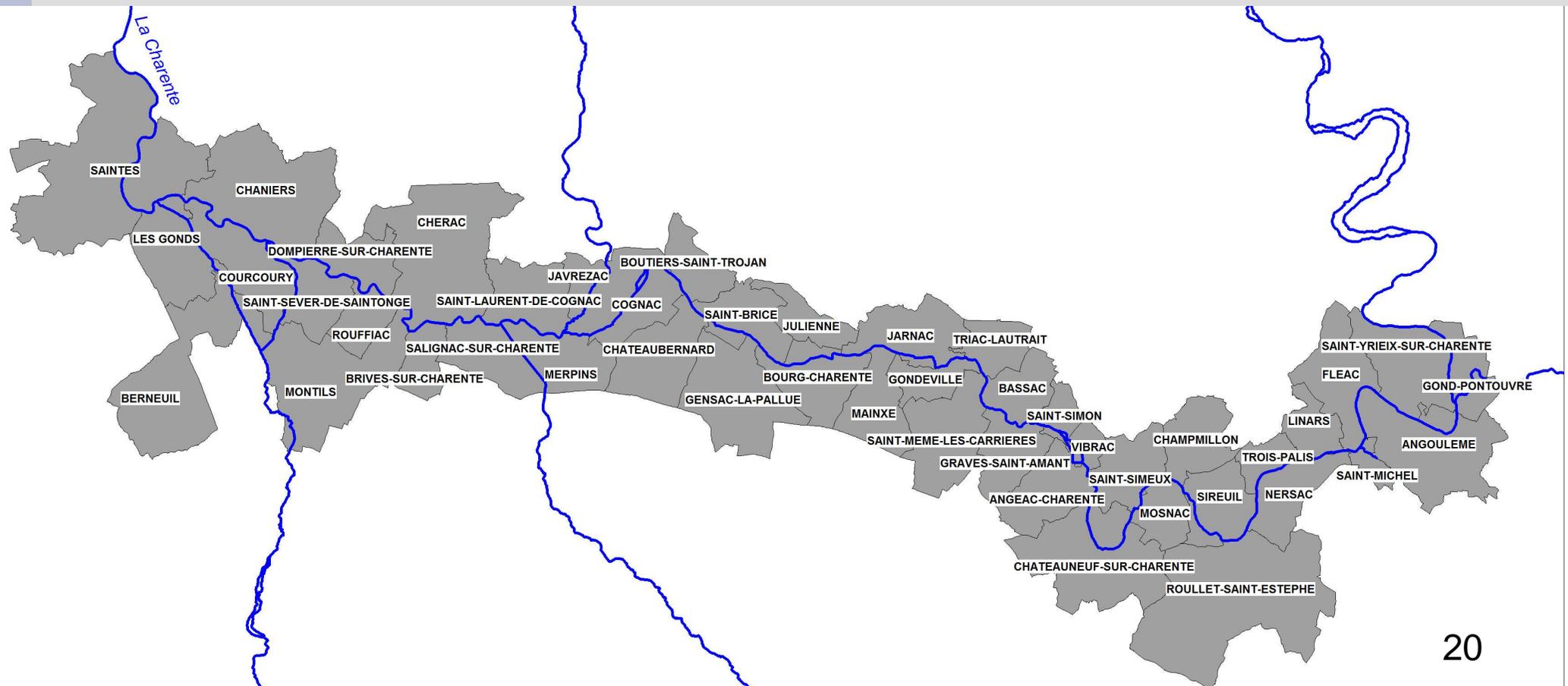
# PERIMETRE DU TRI



# PERIMETRE DU TRI

## Etendue du TRI

- 46 communes (34 en Charente et 12 en Charente-Maritime)
- Continuité des rives
- TRI reconnu pour l'aléa débordement du fleuve Charente



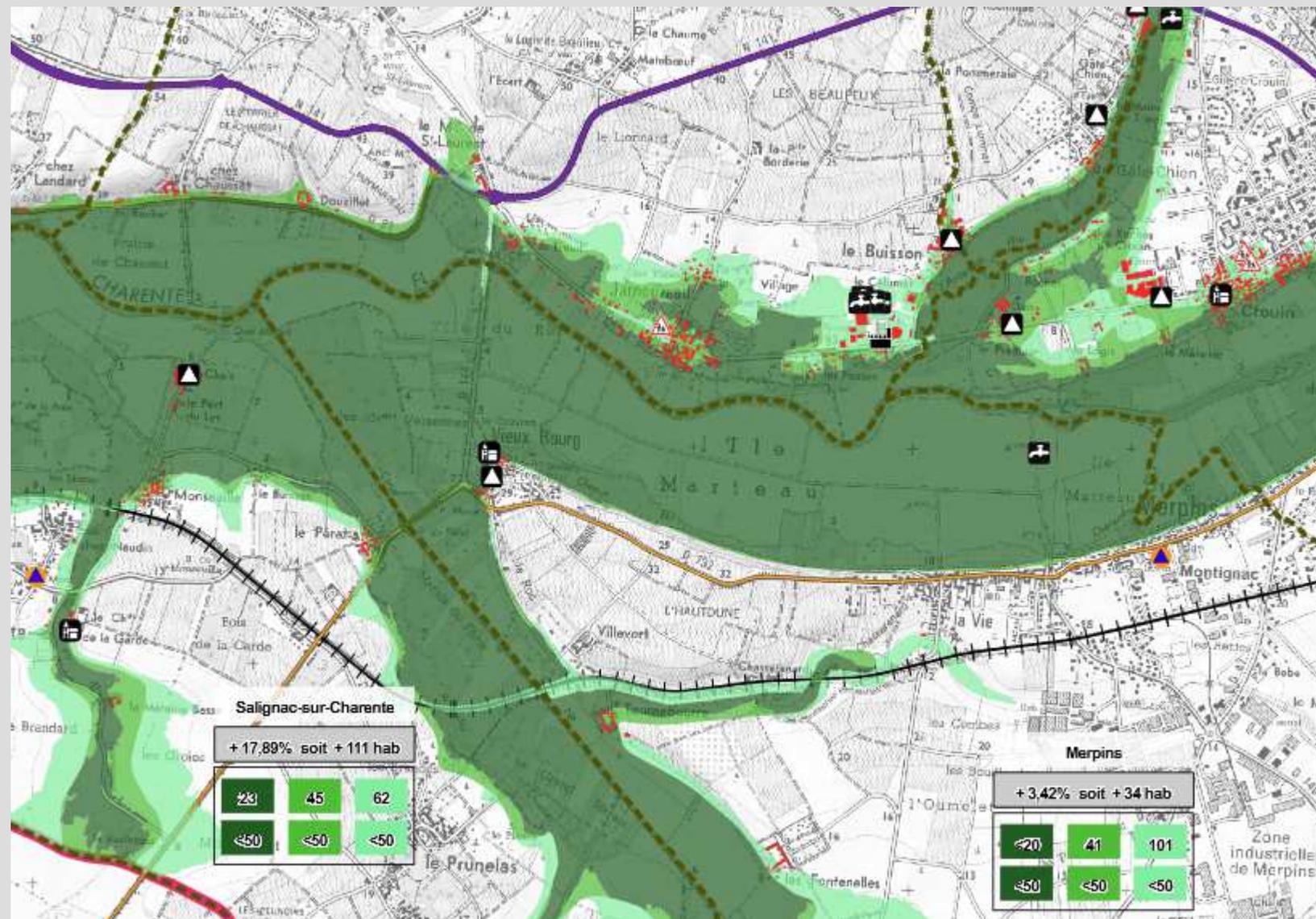
# ENJEUX DU TRI

- Cartographie du TRI

- x **Événement moyen** :  $Q_{100}$  = crue de 1982 (plus forte crue connue - PPRI)
- x **Événement fréquent** :  $Q_{100} \times 0,75$  (retour 20 ans)
- x **Événement exceptionnel** :  $Q_{100} \times 1,33$  (retour 1000 ans)

Les parutions sont accompagnées d'un rapport de présentation : crues historiques, enjeux par commune et selon l'événement

# EXEMPLE DE CARTOGRAPHIE DES RISQUES



# ENJEUX DU TRI

## Enjeux chiffrés du TRI

- Sur 155 000 hab

Événement	Population	Emplois	Infrastructures
Fréquent	3100	Entre 2500 et 3500	2 STEU, 16 ICPE...
Moyen	7100	Entre 4500 et 6500	3 STEU, 22 ICPE, 1 installation polluante, 5 musées...
Exceptionnel	11300	Entre 6500 et 9400	6 STEU, 28 ICPE, 3 installations polluantes, 6 musées ...

# CONTENU DE LA SLGRI

## ➤ **Le contenu à élaborer :**

- **Un diagnostic** : point des informations disponibles - acteurs en présence (gouvernances) - état des connaissances (études ...) - outils réglementaires en place (PPR, SCOT, PLU, SAGE, contrats de rivière, PAPI, PCS ...) ...
- **Un périmètre d'action**
- **Des objectifs**
- **Des dispositions** associées aux objectifs
- Des **programmes d'actions** déclinant de façon opérationnelle les dispositions de la stratégie locale : opération, maître d'ouvrage, calendrier, financement (volet à préfigurer avant toute contractualisation)

*[Lien SAGE Charente](#)*

# GOVERNANCE SLGRI (1)

- **Des stratégies locales de gestion des risques d'inondation (SLGRI) portées par les acteurs locaux**

- **Préfet pilote : préfet de la Charente**
- **Structure porteuse : EPTB Charente** (animation, mise en œuvre, suivi ...)
- **Service de l'État en charge de coordonner l'élaboration, la révision et le suivi de la mise œuvre de la SLGRI : DDT de la Charente** avec appui **DDTM Charente Maritime** et **DREAL Poitou Charentes**
- **Parties prenantes (PP) et Comité de Pilotage** de la SLGRI désignés par Arrêté conjoint du préfet de la Charente du 11 août 2014 (calendrier DI et électoral ...)
- Arrêté notifié aux PP le 11 septembre 2014
- La SLGRI du TRI Saintes Cognac Angoulême devra être approuvée par le préfet pilote avant la **fin 2016**.

## GOVERNANCE SLGRI (2)

### Parties prenantes

- **Composition : cf arrêté préfectoral** (EPTB, services Etat, communes, EPCI, gestionnaires fleuve et affluents, porteurs SCoT, AEAG, CGs, Région, chambres consulaires, services milieux aquatiques, gestionnaires de réseaux, associations)
- **Rôle :**
  - Approuvent les objectifs, le périmètre et les délais (OJ réunion)
  - Proposent des sous-objectifs et dispositions
  - Se projettent dans la maîtrise d'ouvrage d'opérations du programme
  - Contribuent à la construction du programme d'actions

# GOUVERNANCE SLGRI (3)

## Comité de pilotage

- Composition : cf arrêté préfectoral (acteurs représentatifs des parties prenantes)
- Rôle :
  - Examine les orientations proposées par les parties prenantes
  - Valide les sous-objectifs et dispositions
  - Valide le programme d'actions
  - Suit la mise en œuvre de la SLGRI (PAPI 3)

# GRANDS OBJECTIFS DE LA SLGRI

Soumis à approbation ce jour

## ➤ 5 OBJECTIFS de réduction des conséquences dommageables des inondations

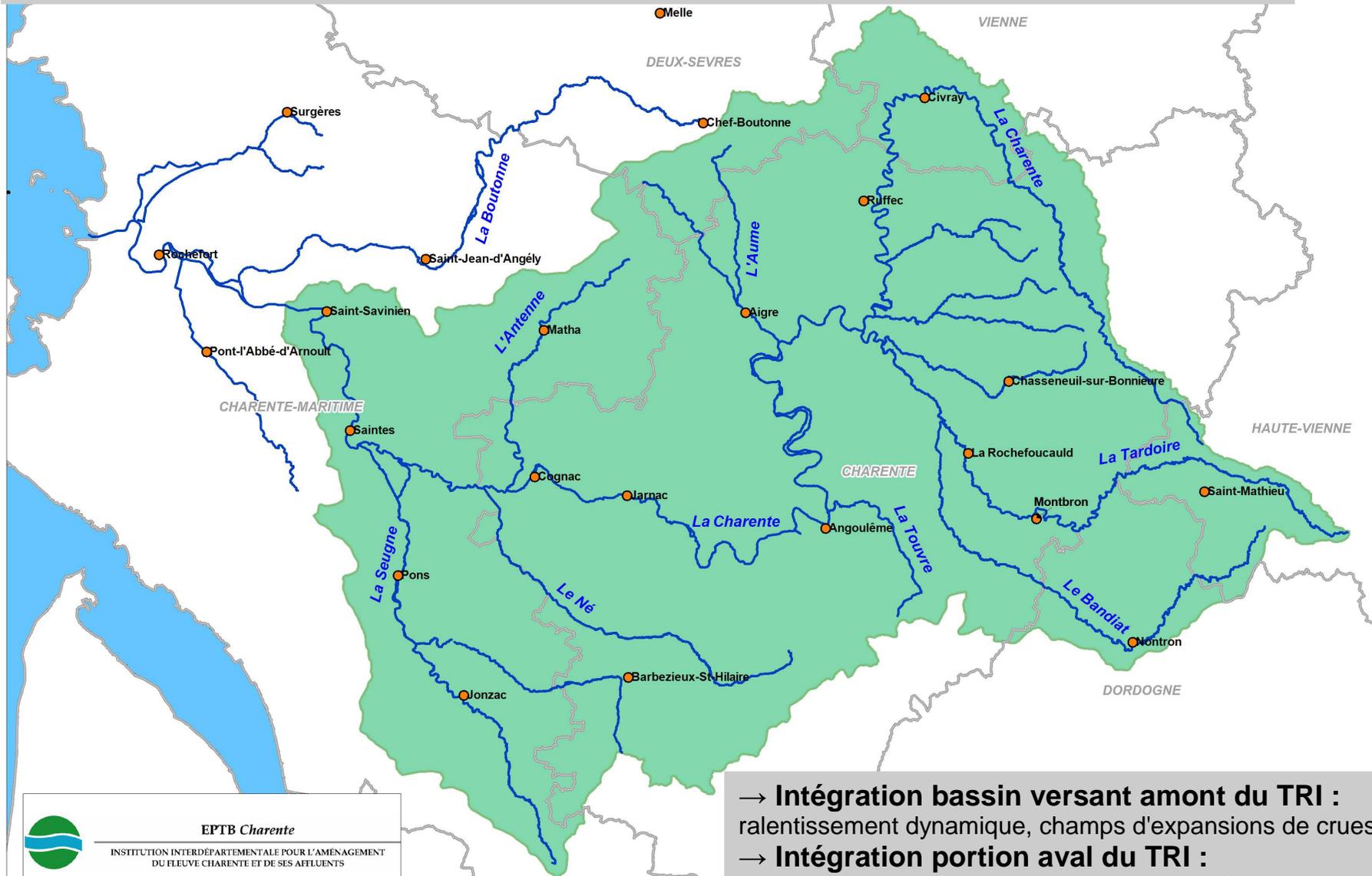
- **Aider les maîtrises d'ouvrage** à se structurer et à mettre en œuvre les programmes d'actions en déclinaison des objectifs de la SLGRI (déclinaison objectif de développement de gouvernance du PGRI)
- **Améliorer la connaissance et la culture** du risque inondation en mobilisant tous les acteurs concernés (objectif du PGRI)
- **Améliorer la préparation et la gestion de crise** et raccourcir le délai de retour à la normale des territoires sinistrés (objectif du PGRI)
- **Aménager durablement le territoire** par une meilleure prise en compte du risque inondation dans le but de réduire sa vulnérabilité (objectif du PGRI)
- **Gérer les capacités d'écoulement**, restaurer les **zones d'expansion** des crues et mettre en œuvre les principes du ralentissement dynamique pour ralentir les écoulements (objectif du PGRI complété)

Objectif 6 du PGRI : Améliorer la gestion des ouvrages de protection —▶ A écarter ?

# PERIMETRE DE LA SLGRI

Soumis à approbation ce jour

Cohérence hydrographique - Périmètre d'action pour résultats sur le TRI  
Bassin versant de la Charente jusqu'en limite aval de Saint-Savinien



EPTB Charente

INSTITUTION INTERDÉPARTEMENTALE POUR L'AMÉNAGEMENT  
DU FLEUVE CHARENTE ET DE SES AFFLUENTS

# DELAI DE REALISATION DE LA SLGRI

**Soumis à approbation ce jour**

➤ **ECHEANCE - préconisée par les circulaires au plus tard fin 2016**

Proposition de retenir cette date de fin 2016 pour l'approbation de la SLGRI

→ La SLGRI est approuvée par le Préfet pilote du TRI, après avis du PCB et du Comité de Bassin

→ Ensuite établissement d'un programme d'actions : échéance proposée 2017

# CALENDRIER DE TRAVAIL SLGRI

Soumis à validation ce jour

SLGRI		
Réalisation état des lieux	EPTB – co-pilotage DDT16	1er semestre 2015
Validation état des lieux	COFIL	Mi 2015
Travail sur sous-objectifs et dispositions	Ateliers thématiques (1 ou 2 sessions)	2ème semestre 2015
Validation sous-objectifs et dispositions	COFIL	1er trimestre 2016
Avis SLGRI	PCB, Comité de Bassin	Mi 2016
Approbation SLGRI	Préfet 16	2ème semestre 2016

## Ateliers thématiques (parties prenantes – co-animateur)

- Connaissance et culture du risque
- Gestion de crise
- Aménagement durable
- Gestion des écoulements

→ *gouvernance abordée dans chaque atelier*

→ *envoi d'un courrier avec demande d'inscription dans les ateliers*

# CALENDRIER DE TRAVAIL PROGRAMME

Soumis à validation ce jour

Programme d'actions (PAPI)		
Sessions de travail sur les actions	Ateliers thématiques	2ème semestre 2016 – 1er semestre 2017
Validation du travail	COFIL	
Labellisation du programme d'actions	Commission inondation (bassin, nationale)	2ème semestre 2017
Mise en œuvre du programme	COFIL	2018 - 2022